



CABINET
Service communication

Date 10 Juin 2015

Comité pilotage de la rocade L2 du 8 juin 2015

Le comité de pilotage (copil) de la rocade L2, qui se réunit deux fois par an, s'est tenu le 8 juin 2015, à la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfecture des Bouches-du-Rhône sous la présidence de Monsieur Louis Laugier, Secrétaire Général, et en présence des quatre cofinanceurs qui sont l'Etat, la région, le département, la communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), ainsi que la ville de Marseille.

Ce comité a pris connaissance :

- de l'état d'avancement du chantier et notamment de quelques exemples visibles tels que la pose du pont provisoire au-dessus de l'autoroute A7, la réalisation de la tranchée couverte dite "de Saint Jérôme" au droit du rond point du Père Wresynski, la construction du centre d'entretien et d'intervention de Clerissy) ;
- du projet urbain (aménagement de surface de la L2 Nord) piloté par Marseille Rénovation Urbaine (MRU). Ce projet a été validé par la ville de Marseille et la communauté urbaine MPM. Le copil a pris acte de la répartition des maîtrises d'ouvrages entre la Société de la Rocade L2 (SRL2), MPM et la ville.
- des études acoustiques et a validé les propositions de la SRL2 en demandant des précisions sur quelques points singuliers.

Le comité de pilotage a également pris acte des hypothèses et des simulations des émissions polluantes réalisées par la SRL2.